

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

N° W21-711292

151126

Maladie

Dentaire

Optique

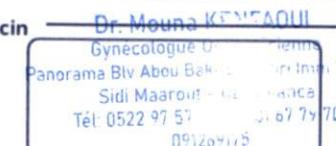
Autres

Matricule :	2454	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	KENFAOUI Abdellah
Nom & Prénom :			
Date de naissance : 16-12-53			
Adresse : 28, rue Ahmed Mokri nacir			
Tél. : 06 03 55 62 08		Total des frais engagés : Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/01/2023

Nom et prénom du malade : Kefasni Abdellah Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 18/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :





## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/07/2013	03		Général	INP : 091469175 Dr. Mouna KENFAOUI Gynécologue Obstétricienne 107 Avenue Sidi Abou Bakr El Kadiri Immeuble 11 Appartement 1001 Sidi Maarouf - Casablanca Tel: 0522 27 57 07 / 0631 61 77 70 001369175

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	AS/15/1987	5.57.90

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

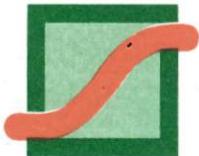
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.



# مصحة دار السلام

## CLINIQUE DAR SALAM

**SYNTHEMEDIC**  
22 rue soubeir bno al aquam roches  
noires casablanca  
ATACAND

8 mg  
Bte de 30  
139/6 DMP/21 INRQ P.P.V: 127.70 DH  
6 118001 020539

Dr. Mouna KENFAOUI  
Gynécologue Obstétricienne  
Panorama Blv Abou Bakr El Kadiri Imm 11 App  
Sidi Maarouf - Casablanca  
Tél: 0522 97 57 07 / 0631 67 79 70  
091269175

Casablanca, le 18/01/27

M. Kentaoui Abdallah

12/11 Atacand 8 mg  
3 1 - 0 - 0 / 3 mois

**SYNTHEMEDIC**  
22 rue soubeir bno al aquam roches  
noires casablanca  
ATACAND

8 mg  
Bte de 30  
139/6 DMP/21 INRQ P.P.V: 127.70 DH  
6 118001 020539

21 Alivide 8 mg cp (20)  
24.00 1cp / 15 (20)

*Dr. Mouna KENFAOUI  
Gynécologue Obstétricienne  
Panorama Blv Abou Bakr El Kadiri Imm 11 App  
Sidi Maarouf - Casablanca  
Tél: 0522 97 57 07 / 0631 67 79 70  
091269175*

31 Pragel 20mg (20)  
(2.8) 1cp / 15 (16)

**SYNTHEMEDIC**  
22 rue soubeir bno al aquam roches  
noires casablanca  
ATACAND

8 mg  
Bte de 30  
139/6 DMP/21 INRQ P.P.V: 127.70 DH  
6 118001 020539

41 Extrameg cp  
9.90 1cp / 15 (16)

*Dr. Mouna KENFAOUI  
Gynécologue Obstétricienne  
Panorama Blv Abou Bakr El Kadiri Imm 11 App  
Sidi Maarouf - Casablanca  
Tél: 0522 97 57 07 / 0631 67 79 70  
091269175*

**URGENCES 24/24** **ستعجلات**

728, Bd. Modibo Keita Casablanca 20100 - Tél : +212 5 22 851 414 - Fax : +212 5 22 830 880 - E-mail : contact@cliniquedarsalam.ma  
www.cliniquedarsalam.ma - C.N.S.S. : 6387246 - Patente : 36372350 - I.F. : 1087352

- لire attentivement la notice avant l'utilisation de ce médicament.
- Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.
- يحجب قراءة العاليلات بمقدار قبل استخدام هذا الدواء.
- يزيل بعيداً عن متناول و الأطفال.

**Laboratoire pharmaceutique IBERMA**  
**ZI - Lot 149-Had Soualem - Province de Berrechid Maroc**  
**NADIA IBNTABET : Pharmacien responsable**  
**المختبر الصيدلاني إبرهيماء، رقم 149 حد السوام (إقليم برشيد، المغرب)**  
**الصيدلاني المسؤول : نادية ابن ناتي**

Boîte de 20 gélules

Voie Orale

IBERMA

5

## sulpiride

50 mg

# ALIVIAR®

AMM N° : 427/17 DMP/21/NRQ

## ALIVIAR® 50 mg



6 118000 230250

LOT: 69332013  
PER: 01/2027  
FPV: 27.000

# Prézol® 20 mg

Oméprazole

bottu

IC : Ainsi des Gélatines : - Alu Stabilo - Cétobanca  
S. Bachouche - Pharmacien Responsable

14  
gélules

voie orale

PPV : 52DH80  
PER : 12/24  
LOT : L1696-3



Face à l'accélération constante de la vie moderne, votre organisme peut consommer plus de magnésium que d'habitude. Un apport alimentaire insuffisant en magnésium peut avoir des effets souvent néfastes. Vous vous sentez ainsi stressé, fatigué, nerveux, moins performant et votre sommeil est perturbé.

Extramax® Triple Action, grâce à sa technologie tricouche innovante et sa formule justement dosée en Magnésium (100% des AJR\*), en vitamine B6 (100% des AJR\*) et en extrait de Verveine (100 mg), peut offrir à votre organisme une TRIPLE ACTION contre le STRESS, la FATIGUE et les TROUBLES DU SOMMEIL en une seule prise par jour :

- Action 1 : PARTICIPE À RÉSISTER AU STRESS grâce au magnésium**
- Action 2 : CONTRIBUE À RÉDUIRE LA FATIGUE grâce à l'action combinée du magnésium et de la vitamine B6**
- Action 3 : AIDE À L'ENDORMISSEMENT grâce à la verveine**

Sans gluten - Sans sucres - Sans lactose - Sans OGM -  
Sans ingrédients d'origine animale.

Certificat d'enregistrement : N° : DR201918120991 DMAP/20091/VA/1

# Extra mag®

TRIPLE ACTION

1 PRISE  
/JOUR

Solt 100 % des AJR\*

- **MAGNÉSIUM MARIN**

Participe à la résistance au STRESS

- **VITAMINE B6 & MAGNÉSIUM**

Contribuent à réduire la FATIGUE

- **VERVEINE**

<sup>1</sup>Aide à l'endormissement en cas de TROUBLES DU SOMMEIL

**COOPER**  
PHARMA

Date de fabrication :  
A consommer de  
préférence avant fin :  
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS

04/2022  
04/2025  
022034

V002 - 01/21  
ETEXMAC030CP



  
3 760162 579741